**Younous Omarjee (GUE/NGL).** – Monsieur le Président, je souhaite faire un rappel au règlement sur la base de l’article 2 visant l’indépendance de notre mandat et porter à la connaissance de mes collègues que ce jeudi 30 août, une fonctionnaire du Parlement, qui revendique agir avec un mandat du Bureau du Parlement européen pour chasser les fausses informations, m’a demandé de modifier un tweet ou de le supprimer. Un tweet dans lequel j’exprimais ma position sur la signature par le président Juncker du JEFTA (accord de partenariat économique UE-Japon) sans que le Parlement européen n’ait été au préalable consulté. Cette fonctionnaire s’est crue autorisée à me menacer si je n’obtempérais pas.

Qu’est-ce que tout cela veut dire? Qu’il existe au Parlement européen une police de la pensée, mandatée pour nous dicter – à nous, députés – ce que nous sommes en droit de dire et corriger ce que nous disons? Que toute critique de l’Union européenne constitue désormais une fausse information? Je vous le dis, mes chers collègues, cette affaire, elle nous concerne tous, car la liberté d’expression des parlementaires est sacrée.

Vous savez, Monsieur le Président, j’aime la confrontation politique, à l’intérieur et en dehors du Parlement européen, mais je n’accepterai jamais qu’une fonctionnaire me dise ce que je dois dire et s’immisce à ce point dans mon mandat.

Vous êtes, Monsieur le Président, le garant de nos droits et j’attends de vous une réponse, car cette affaire est une affaire extrêmement grave, car elle porte atteinte à des principes essentiels sur la liberté d’expression des parlementaires.